



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	B
Intitulé du poste :	Adjoint au chef de l'équipe de médiation en mer, responsable du site de plongée (h/f)
Affectation :	Direction des outre-mer / Parcs Naturels Marins de Mayotte et des Glorieuses – Service Opération – Equipe de médiation en mer
Positionnement hiérarchique	Sous l'autorité du Chef de l'équipe de médiation en mer
Résidence administrative :	Dzaoudzi (976)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Les Parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses ont été créés respectivement par les décrets n°2010-71 du 18 janvier 2010 et 2012-245 du 22 février 2012. L'Office française de la Biodiversité met à leur disposition les moyens techniques et humains nécessaires à leur fonctionnement. Les deux parcs fonctionnent avec une équipe technique mutualisée basée à Mayotte. Cette équipe se décompose en deux services, ingénierie et opération, ainsi que d'agents transversaux dédiés à la gestion administrative et à la communication.

Description du poste :

Mission :

Seconder le chef de l'équipe de médiation en mer pour la programmation et l'encadrement des missions de l'équipe de médiation en mer, pour la préparation et la participation aux différentes actions de sensibilisation des usagers du Parc et d'éducation à l'environnement pour les missions de police, et ce en veillant à la prise en compte des spécificités culturelles locales.

Assurer la gestion technique et administrative de l'activité plongée du Parc.

Activités principales :

- Collecter les données, observer les pratiques et conduire les enquêtes de terrain selon les protocoles établis par les chargés de mission, en utilisant le cas échéant les langues locales ;
- Informer les usagers sur la réglementation applicable dans les Parcs et les sensibiliser au respect de l'environnement marin, en utilisant le cas échéant les langues locales en adaptant le discours au contexte socio-culturel local ;
- Assurer les missions d'intervention sur le milieu naturel telles que la collecte de déchets, la lutte contre les espèces invasives ou l'entretien des mouillages ;
- Réaliser les interventions pédagogiques en milieu scolaire et associatif et encadrer les sorties pédagogiques en mer ou sur le terrain ;
- Seconder le chef de l'équipe de médiation en mer pour la programmation des missions de l'unité et la réalisation des actions récurrentes, notamment les missions liées à la collecte de données pour le tableau de bord et les opérations de médiation, surveillance et contrôle ;
- Assurer la maintenance préventive et curative du matériel de plongée et de la station de gonflage, la logistique associée et le maintien en conditions opérationnelles, ainsi que le suivi administratif de l'ensemble des plongeurs du Parc ;
- Assurer les missions de police dévolues aux Inspecteurs de l'environnement.

RELATIONS LIÉES AU POSTE

Relations internes :

- L'équipe SIH ;
- Le service «Ingénierie» ;
- L'équipe administrative du Parc ;
- Siège de l'Office.

Relations externes :

- Les usagers du lagon : pêcheurs en pirogue et barques, pêcheurs à pied, pêcheuses au djarifa, plaisanciers, opérateurs de tourisme ... ;
- Les services de l'Etat travaillant sur le périmètre du parc ;
- Le public scolaire.

PROFIL RECHERCHÉ

- Très bonne connaissance de la culture locale ;
- La compréhension et la pratique des langues locales seraient un plus ;
- Expérience avérée en matière de navigation.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Connaissances :

- Connaissance et expérience avérée en suivi et entretien du matériel hyperbare ;
- Qualification hyperbare et expérience avérée en direction d'opérations hyperbares ;
- Bonne connaissance du patrimoine marin de Mayotte.

Savoir-faire opérationnel :

- Travailler en équipe ;
- S'intégrer et s'adapter au contexte local mahorais.

Savoir-être professionnel :

- Capacité d'écoute et de négociation ;
- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation.

DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **PNMMAYOTTE/ADJCHEFMED/F** à recrutement@ofb.gouv.fr et caroline.ballerini@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **10 février 2020**